

Mondialisation, croissance et pauvreté

En une page

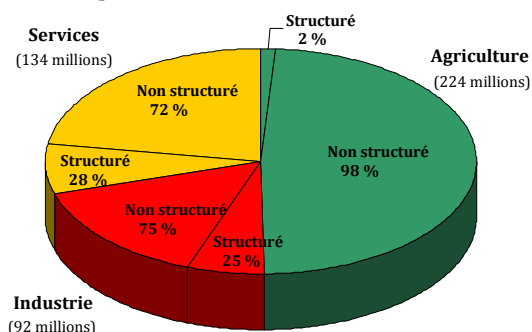
De nombreux emplois, de rares débouchés

Une croissance inégale peut-elle aider les pauvres de l'Inde ?

LES FAITS

La population active de l'Inde comptera bientôt un demi-milliard de personnes; chaque année, du début des années 1990 à 2004-2005, environ huit millions de personnes sont venues s'y ajouter. Des recherches menées pour le projet du CRDI intitulé Mondialisation, marché du travail et inégalités en Asie¹ montrent qu'une décennie de croissance économique soutenue a permis de créer une abondance d'emplois et de réduire le nombre de personnes vivant dans la pauvreté. Toutefois, elles montrent aussi que la croissance a été disproportionnée et qu'elle a continué d'élargir le fossé entre les travailleurs indiens instruits et urbains, sur le marché du travail structuré, et les travailleurs non instruits et ruraux, sur le marché non structuré.

Marché du travail structuré et non structuré, par secteur, estimations de 2008-2009



Source : Tableau 2.7 « Modified Current Weekly Status employment estimates » dans *The Challenge of Employment in India Report*, National Commission for Enterprises in the Unorganised Sector, avril 2009.

On a créé des emplois dans le secteur des services tels que les technologies de l'information, dans les activités de fabrication à grande échelle et dans des sociétés internationales cherchant à impartir leurs services.

Toutefois, ces emplois convenaient avant tout à la main-d'œuvre urbaine de l'Inde, instruite et hautement qualifiée. Cette période de croissance n'a pas donné lieu à la création de moyennes entreprises de fabrication sources d'emplois exigeants en main-d'œuvre pour les travailleurs moins qualifiés de l'Inde, qui composent la majorité de sa population.

Cette situation a engendré une croissance inégale et un phénomène qu'on pourrait appeler « l'absence de milieu » – où l'emploi est fortement concentré dans les très petites et les très grandes entreprises. Il en résulte que les travailleurs indiens non qualifiés, en grande partie analphabètes, continuent de travailler pour la plupart en agriculture ou d'occuper des emplois dans le secteur non structuré, à faible productivité, soit la fabrication ou les services de base. Cet état de fait favorise la propagation des inégalités régionales qui, selon le chargé de projet, Dipak Mazumdar, pourrait faire germer des conflits et freiner l'atténuation de la pauvreté.

VERS UNE CROISSANCE PARTAGÉE

Le nombre de personnes vivant dans la pauvreté a diminué au cours des 10 dernières années, en grande partie grâce à la révolution verte. Bien que l'Inde ait affiché une augmentation de la productivité des sols et une amélioration des revenus agricoles, ces progrès ne s'étendent pas à l'ensemble du pays et pourraient ne pas se maintenir. Dans les régions pauvres, où la productivité des sols est plus faible, l'agriculture n'est pas en mesure d'occuper beaucoup de travailleurs. L'Inde doit réduire le « chômage camouflé » – où plus de personnes que nécessaire effectuent un travail – afin d'optimiser l'efficacité et la productivité de sa population active.

Hors du secteur agricole, c'est surtout le secteur des services, et non l'industrie, qui a créé des emplois. Le travail dans le secteur manufacturier – qui, devait normalement ouvrir la voie à une croissance de l'emploi à l'ère moderne – a été absorbé par son sous-secteur non structuré. Qui plus est, les écarts salariaux demeurent très prononcés dans tous les secteurs, les revenus des travailleurs urbains mieux instruits étant de quatre à cinq fois supérieurs à ceux des travailleurs ruraux analphabètes. Ces indicateurs d'inégalités sur le plan de l'emploi et des salaires sont nettement décevants et doivent s'améliorer.

CHOIX DÉCISIFS

Le déplacement de la population active des secteurs ruraux vers les secteurs urbains a été considéré traditionnellement comme une étape importante du processus de croissance économique et de réduction de la pauvreté. Pour y arriver, l'Inde doit investir dans un meilleur système d'enseignement primaire, particulièrement dans ses régions rurales. L'expansion de l'emploi dans des secteurs autres que l'agriculture est étroitement liée à l'expansion de l'éducation. L'Inde doit s'attacher à offrir une meilleure instruction dans ses villages, afin que les travailleurs éventuels puissent acquérir les compétences de base et la littératie nécessaires pour quitter la terre et trouver du travail dans des secteurs davantage axés sur la croissance. De plus, l'Inde doit investir dans l'infrastructure et favoriser l'urbanisation afin de s'assurer qu'une telle transition devienne possible. Selon Montek Singh Ahluwalia, vice-président de la Planning Commission de l'Inde, les réformes du marché du travail sont importantes mais les transformations de l'infrastructure le sont tout autant.

Il est également capital de mettre en place une infrastructure institutionnelle qui permette aux entreprises du pays de prospérer. Le gouvernement de l'Inde doit aussi refondre sa réglementation du travail, complexe et périmée, pour que les entreprises manufacturières de niveau inférieur puissent plus facilement devenir des entreprises de niveau intermédiaire aptes à accueillir davantage de travailleurs. Les lois en vigueur imposent des coûts réels aux entreprises qui emploient plus de 10 travailleurs, et empêchent les entreprises comptant plus de 100 travailleurs de mettre à pied des salariés sans l'accord du gouvernement. Dans les cas où des différends risquent de déboucher sur des poursuites, ce sont les moyennes entreprises qui sont les plus vulnérables sur le plan financier. Par conséquent, cette réglementation a découragé la formation ou l'exploitation d'entreprises sans que les travailleurs y trouvent vraiment leur compte.

¹ Mazumdar, D. et Sarkar, S. 2008. *Globalization, Labor Markets and Inequality in India*, Routledge/CRDI, publication du projet n° 101608, Mondialisation, marché du travail et inégalités en Asie, en ligne à http://www.idrc.ca/fr/ev-117607-201-1-DO_TOPIC.html. Pour une entrevue approfondie avec Dipak Mazumdar, se rendre à http://www.idrc.ca/fr/ev-109181-201-1-DO_TOPIC.html. Voir aussi le communiqué du CRDI sur le lancement du livre à www.idrc.ca/fr/ev-121039-201-1-DO_TOPIC.html.